



Syndicat UNSa Territoriaux Ville de Marseille

64 rue de la Joliette

13002 Marseille

Tél 04.91.14.55.90

unsaterritoriaux@marseille.fr

Site : marseille.unsa-territoriaux.org

Le 20/10/2025

CIA : Vous aviez dit courage Managérial !

Depuis le début de l'année 2025, le mot d'ordre adressé aux cadres a été « il faut du *courage managérial* ! » pour instaurer un vrai **RIFSEEP (IFSE + CIA)**.

Le CIA, censé être la suite promise depuis 2019, devait compléter la revalorisation de l'IFSE.

Mais voilà, alors que les cadres ont peiné à appliquer la consigne « expliquer ; arbitrer ; gérer les résistances », une note sans concertation est diffusée détruisant des mois de travail et indiquant :

- **Les montants du CIA revus à la baisse**
- **Une fusion des niveaux 2 et 3**
- **Le niveau 1 sans montant dédié,**

Résultat ? :

Un CIA dérisoire sans prise de risque presque identique pour tous, et des agents qui en sont privés car non évalués pour X ou Y raisons.

L'UNSa dénonce donc :

- **Un nivellation par le bas ;**
- **Une fusion des niveaux qui divise les agents;**
- **Des cadres décrédibilisés .**

**Ce levier managérial, promis comme outil de motivation,
revient comme un boomerang !**

Lors des premières discussions avec la DRH, l'UNSA a dénoncé :

- **La complexité excessive des critères,**
- **Le flou complet sur les montants,**
- **L'absence de transparence,**

et seule l'UNSA a voté contre au CST du 6 décembre 2025 — les autres syndicats ayant refusé de siéger - Compte rendu sur notre site <http://unsa.territoriaux-marseille.org>

Ce qui devait être un outil managérial vertueux, livré comme progrès, risque de devenir une lourde charge pour la campagne 2026 : injustices, rivalités, démotivation aussi pour 2026 l'UNSA revendique :

- **Une transparence totale sur les montants et critères du CIA**
Le CIA doit être un levier juste, et non une prime arbitraire.
- **Une liaison directe avec les entretiens professionnels**
Le niveau attribué de CIA (et d'IFSE) doit figurer dans la fiche d'évaluation annuelle, non pas être dissocié dans le logiciel SIRH Azur.
- **Une instance paritaire de suivie du RIFSEEP (identique à la campagne de promotion)**

Prochain épisode :

L'attribution des niveaux d'expertise de l'IFSE = deuxième Boomerang ?

À noter :

Changement de numéro de ☎ 04.91.14.55.90

Votre adhésion est possible en ligne à l'adresse suivante :
<https://marseille.unsa-territoriaux.org/adhesion/>



L'équipe syndicale UNSA